



Spécialité Génie Climatique et Énergétique

Lieu de formation : Strasbourg

Validation : Diplôme reconnu par la Commission des Titres d'Ingénieur



OBJECTIF DE LA FORMATION

Former des ingénieurs opérationnels, polyvalents, à même de s'adapter aux évolutions de leur environnement, compétents dans le champ technique de la climatique, de l'énergétique pour le secteur du bâtiment et de l'industrie et capables de :

- concevoir des systèmes climatiques valorisant entre autres des énergies renouvelables,
- assurer le suivi des réalisations et la réception des installations,
- maîtriser la conception énergétique des bâtiments et de leurs équipements en relation avec des architectes,
- piloter la conduite, le suivi et la maintenance d'installations climatiques,
- gérer des projets sur les plans technique, organisationnel, économique et humain,
- communiquer efficacement (écrit, oral, langues).

EXEMPLES D'INTERVENTIONS

Conception de systèmes climatiques

Valorisant entre autres les énergies renouvelables des bâtiments et de leurs équipements en relation avec les architectes.

Installation

Suivi des réalisations, réception, mise au point des installations.

Maintenance

Conduite, suivi, maintenance, gestion d'installations climatiques.

POSTES POSSIBLES

- Ingénieur chargé d'affaires dans une entreprise d'installation d'équipements techniques,
- Ingénieur chargé d'affaires dans une entreprise de services énergétiques, maintenance, exploitation,
- Ingénieur d'étude dans un bureau d'ingénierie, d'assistance à maîtrise d'œuvre ou maîtrise d'ouvrage,
- Ingénieur projet dans un service R&D, marketing d'une entreprise de fabrication d'équipements du génie climatique,
- Ingénieur d'étude, méthode ou travaux pour la gestion de l'énergie dans une industrie.

PROGRAMME

Le programme des enseignements est disponible sur le site Internet de l'ITII Alsace : www.itii-alsace.fr

PUBLIC CONCERNÉ - DURÉE DE FORMATION

Conditions d'accès

Être titulaire d'un BTS ou DUT Industriel

Durée de la formation

3 ans

Diplôme de niveau I

En 1ère et 2ème années, les alternances s'opèrent toutes les quinze semaines (15 jours en école et 15 jours en entreprise).

La formation en entreprise est réalisée sous la conduite d'un maître d'apprentissage.

En 3ème année, les apprenants se consacrent à la préparation de leur Projet de Fin d'Études qui est un projet de type industriel de 600 heures se déroulant sur le temps de présence en entreprise.